agéa et vous
LA LETTRE D'INFORMATIONS DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE
n° 489 / JUILLET 2025

En épargne, nos meilleurs arguments,
SONT NOTRE CONSEIL ET NOTRE PROXIMITÉ !

L'INVESTISSEMENT, MÊME À RISQUE, COMMENCE TOUJOURS PAR UN BON CONSEIL. ET QUI MIEUX QUE VOUS, AGENTS GÉNÉRAUX, POUR LE DÉLIVRER ? LORS DE NOTRE ÉVÉNEMENT "INVESTISSEMENT À RISQUE, QUELLE STRATÉGIE ADOPTER ?", LES ÉCHANGES ONT UNE FOIS DE PLUS DÉMONTRÉ LE RÔLE CENTRAL QUE VOUS JOUEZ DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS FACE À UN UNIVERS FINANCIER DE PLUS EN PLUS COMPLEXE.

« Grâce à notre capacité à nous adapter, à écouter, à conseiller, nous sommes en première ligne pour capter ces nouvelles attentes »

Benjamin Proux, Président adjoint d'agéa

Car aujourd'hui, l'enjeu n'est plus d'inciter les Français à épargner : ils le font déjà. En 2024, leur taux d'épargne a atteint 17,65%[1], largement au-dessus de la moyenne européenne. Mais seule une partie est réellement mobilisée au service de l'économie : 9,22%[1] sous forme d'épargne financière. Autrement dit, il existe une réserve encore inexploitée.

Notre mission est donc essentielle : orienter cette épargne dormante vers les bons produits, en toute transparence. Cela passe par l'écoute des attentes, des craintes aussi car la prudence est toujours de mise. En 2024, 54%[2] des épargnants déclaraient privilégier la sécurité au rendement. Et 71%[2] se sentaient plus sereins en épargnant qu'en investissant. À vous de trouver les bons mots, les bons exemples autour de vous.

L'assurance vie reste le produit phare, avec une collecte nette de 4 milliards d'euros en mars dernier, un record depuis 15 ans. Le PER, quant à lui, continue son ascension : +15%[3] en un an. Des chiffres qui démontrent que l'épargne longue et orientée a de l'avenir. Et cet avenir peut et doit passer par nous.

Nous avons entendu, pendant notre événement, l'importance de la pédagogie financière. Les agents généraux ont un rôle clé dans cette mission d'intérêt général : démocratiser l'investissement, expliquer les risques, mais aussi les perspectives. Redonner confiance là où les crises ont laissé des traces.

Et demain ? L'épargne responsable, les nouveaux usages numériques, les aspirations sociétales des jeunes générations : autant de défis à relever, mais aussi de leviers de croissance. Grâce à notre capacité à nous adapter, à écouter, à conseiller, nous sommes en première ligne pour capter ces nouvelles attentes.

À l'heure où certains réseaux atteignent leurs limites, les compagnies misent plus que jamais sur nous pour développer l'activité "vie". Et elles ont raison : nos résultats parlent d'eux-mêmes. Si aujourd'hui, les agents généraux ne représentent que 5 à 6%[4] de la collecte en assurance vie, ce chiffre est appelé à croître.

C'est le moment de prendre toute notre place dans ce marché en mouvement. Et comme toujours, c'est votre engagement, votre proximité, votre sérieux qui feront la différence.

[1] Banque de France et INSEE - [2] "Les Français et leur sérénité financière", sondage réalisé par OpinionWay pour BlackRock - [3] France assureurs, Caisse des dépôts et consignations - [4] Observatoire économique des agents généraux.

S/OMMAIRE

2 EN ACTU
§ agéa sur la route des régions et des unions professionnelles

4 MÉTIER
Géorisques : mieux connaître les risques

5 ÉPARGNE
Repenser l'investissement à risque

6 OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE
Les chiffres clés de la profession

8 INVITÉ
CCSF : vers une simplification des obligations ?

AG SAGAMM (MMA) - 26 et 27 mai, Marseille
Chloé Demri, Vanessa Lother et Mecksan Guezoua-Loumandet

AG Agtion (Mutuelle de Poitiers) - 27 et 28 mars, Lille
Marie-Cécile Lacroix et Thomas Alvarez

Sur la route des régions et des unions professionnelles

AG Réunir (Thélem) - 11 avril, Edimbourg

AG CNAVS (Axa Prévoyance et Patrimoine) - 5 et 6 juin, Lisbonne

AG Pays de la Loire - 3 avril, Angers

Convention Mag3 (Allianz) - 15 et 16 mai, Dijon
Laetitia Lecomte, Thomas Alvarez et Aurélie Robert

AG Bretagne - 19 juin, Saint-Brieuc
Judson Derilus et Christopher-Harold Constant

AG SwissAga (SwissLife) - 26 et 27 juin - Biarritz
Chloé Demri et Aurélie Robert

AG Normandie - 27 juin, Cléville
Marianne Le Person et Mecksan Guezoua-Loumandet

2025 Congrès et assemblées générales

Assemblée générale agéa Occitanie
-
11 septembre,
Narbonne

Assemblée générale agéa Méditerranée
-
3 octobre,
Aix en Provence

Assemblée générale agéa Ile-de-France
-
8 octobre,
Paris

Assemblée générale Dynagence (Monceau Assurances)
-
24 octobre,
Aix-en-Provence

Congrès Réussir (Axa)
-
6 et 7 novembre,
Strasbourg

Assemblée générale Convergence (Aréas Assurances)
-
13 et 14 novembre,
Athènes

Congrès Triangl' (Generali)
-
20 et 21 novembre,
Malaga

Assemblée général SNAGA (Abeille Assurances)
-
4 décembre,
Paris

AG Grand Est - 27 mars - Metz,
Chloé Demri et Anne-Marie Azannadje

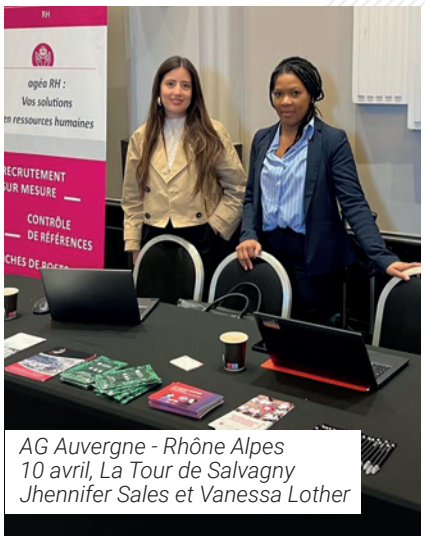

AG Auvergne - Rhône Alpes
10 avril, La Tour de Salvagny
Jhennifer Sales et Vanessa Lother

Congrès Snagan (GAN) - 5 et 6 juin, Avignon
Laetitia Lecomte et Yasmina Boucekine

Thomas Alvarez
chargé des études
et des relations institutionnelles
-
thomas.alvarez@agea.fr

Géorisques : votre outil de référence pour la connaissance des risques

Le 2 juin dernier, agéa participait au Conseil partenarial de Géorisques, organisé par la Direction générale de la prévention des risques (DGPR). Objectif : contribuer à améliorer l'expérience utilisateur et la pertinence des données proposées sur cette plateforme publique essentielle à la gestion des risques. Mais concrètement, que propose Géorisques, et à quoi sert cet outil dans le quotidien des agents et de leurs assurés ? Décryptage illustré.

UNE PLATEFORME POUR MIEUX CONNAÎTRE LES RISQUES

Lancé en 2014, le portail **www.georisques.gouv.fr** recense la majorité des risques naturels, technologiques ou liés au sous-sol en France : cavités, mouvements de terrain, inondations, retraits-gonflements d'argile, pollution des sols, feux de forêts, etc.

Entièrement gratuit et accessible à tous, il permet de consulter, télécharger et exploiter des informations de référence à partir d'une simple adresse postale, d'un nom de commune ou d'une parcelle cadastrale.

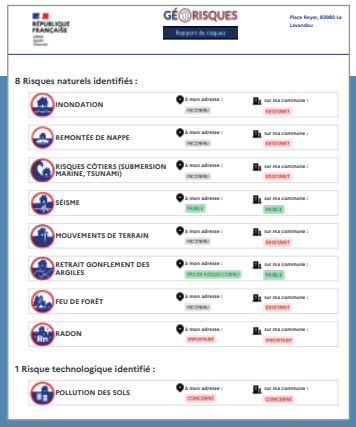

Comment ça fonctionne ?

PRENONS UN CAS CONCRET :

La mairie du Lavandou, touchée en mai 2025 par des crues dévastatrices. En saisissant son adresse dans Géorisques, on accède à :

- **Un état détaillé** des risques naturels et anthropiques
- **La cartographie des aléas locaux** (inondations, glissements, pollution…)
- **Un rapport complet téléchargeable**, classant les risques en plusieurs niveaux : pas de risque connu ou inconnu, faible, concerné (moyen), important ou existant (risque non quantifié)

SUR CHAQUE FICHE :

- La définition du risque
- La zone concernée
- Les plans de prévention et d'actions des communes (PPRN, PAPI)
- Les arrêtés de catastrophe naturelle depuis 1982

UN OUTIL AU SERVICE DES ASSURÉS ET DES AGENTS

Le rapport peut être joint aux contrats d'assurance MRH ou MRP, pour renforcer l'information délivrée aux assurés.

Il s'accompagne également de fiches de prévention pratiques, comme des conseils en cas d'inondation ou de feu de forêt.

Pour les agents généraux, Géorisques est un levier de conseil précieux :

- Il permet d'expliquer les risques localement
- De valoriser son rôle d'expert
- Et de prévenir les incompréhensions au moment de la souscription ou d'un sinistre

UNE MINE D'INFORMATIONS POUR TOUS LES ACTEURS

Outre les rapports personnalisés, le site met à disposition un ensemble de ressources à destination du grand public, des collectivités territoriales et des professionnels de la gestion des risques. Ces documents permettent de compléter les informations sur le fonctionnement des différents risques naturels et anthropiques, les mesures de prévention face aux inondations, les outils de communication des communes à destination des administrés, etc.

Des dossiers pédagogiques, sont également disponibles dans le kit "JOURNÉE CLIMAT 2025", de la boîte à outils climat d'agéa

Julien Arnoult
responsable des études
et des relations institutionnelles
julien.arnoult@agea.fr

Une journée à l'Assemblée nationale pour repenser l'investissement

agéa a eu le plaisir d'inviter ses membres à l'Assemblée nationale le 20 mai pour un colloque afin de parler d'épargne et d'investissements "à risque" comme l'investissement socialement responsable (ISR) et la défense. Grâce à notre hôte, ***Daniel Labaronne****, député d'Indre-et-Loire, plus de 200 agents ont été reçus dans la prestigieuse salle Colbert pour écouter et débattre avec nos panélistes autour de deux tables rondes. Un rendez-vous d'autant plus important que "plus d'un quart des agents généraux est spécialisé sur le segment vie" comme l'a souligné* ***Pascal Chapelon****, président de la Fédération.*

MIEUX COMPRENDRE LE RISQUE POUR MIEUX INVESTIR

La première table ronde avait pour thème : "L'INVESTISSEMENT À RISQUE, QUELLE STRATÉGIE ADOPTER ?" Les panélistes ont mis en avant la dualité du risque : il est omniprésent dans l'économie, mais il est mal appréhendé par la société.

Pour **Daniel Labaronne**, la perception du risque a été diluée par un État protecteur, ce qui rend d'autant plus admirable les preneurs de risques, notamment les professions libérales. Il a souligné aussi l'importance de l'éducation financière, qui reste faible en France malgré une performance académique reconnue.

Hervé Mondange, juriste à l'Association Force ouvrière Consommateurs, a insisté sur la prudence des épargnants, peu familiers des mécanismes financiers complexes. Il a alerté sur le fait que certains produits packagés dissimulent le risque et que la quête de préservation du capital l'emporte souvent sur l'appât du gain.

Clément Robert, chef de bureau à la direction générale du Trésor, a mis en avant la sous-capitalisation de certaines entreprises en raison d'une épargne morcelée et peu mobilisée. Il a déploré la perception négative du risque en France, alimentée par un manque de formation financière. À ses yeux, l'investissement à long terme permet une gestion plus sereine du risque, ce qui devrait être mieux valorisé.

Enfin, **Benjamin Proux**, président adjoint d'agéa, a remémoré le rôle stabilisateur de la fiscalité, notamment des enveloppes d'épargne comme l'assurance-vie et le PER. Il a souligné une plus grande appétence des jeunes générations pour le risque, sans passer par du conseil. La complexité des souscriptions et l'émergence de nouveaux produits, notamment les cryptomonnaies, nécessitent une adaptation des agents et des compagnies.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET DÉFENSE : DES CHOIX STRATÉGIQUES POUR L'AVENIR

La seconde table ronde avait pour thème : "QUEL AVENIR POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET L'INDUSTRIE DE DÉFENSE ?" L'ISR et la dimension ESG sont aujourd'hui intégrés dans la finance, mais leur adoption reste inégale.

Gérard Leseul, député de Seine-Maritime et pionnier dans le domaine ESG, a remémoré le fait que ces concepts existent depuis plus de trois décennies et qu'ils restent pertinents. Toutefois, leur mise en œuvre est freinée par des réticences, notamment liées aux mesures.

Pour **Héléna Charrier**, vice-présidente du Forum pour l'investissement responsable (FIR), l'ESG ne doit pas être une option, mais une norme. La formation des conseillers est essentielle pour accompagner les investisseurs vers ces choix. Elle relève l'appétence des Français pour ces produits, mais l'accompagnement pédagogique est encore insuffisant.

Michèle Pappalardo, présidente du comité du label ISR, constate une certaine régression de l'approche ESG dans le contexte économique actuel. Elle a souligné un déséquilibre dans l'ESG, où l'aspect environnemental prend le pas sur les dimensions sociales et de gouvernance. Elle a précisé que le label ISR ne proscrit pas les investissements dans la défense, mais que son adaptation aux enjeux actuels reste un défi.

François Faure, agent général et référent investissement responsable d'agéa, a évoqué la difficulté de promouvoir l'ESG auprès des clients, qui privilégient la performance ou la prudence. Pourtant, elle est encastrée dans la finance actuelle. Pour cela, il pointe l'importance de l'appropriation du sujet par les épargnants, en les impliquant davantage dans leurs choix par l'empowerment. C'est aux labels ESG de faire le premier pas.

Le débat sur la compatibilité des critères ESG avec l'industrie de défense reste ouvert. Certains y voient une nécessité stratégique, d'autres une contradiction éthique. Ce point soulève la question de la place de l'investissement responsable dans les grands enjeux économiques et sociétaux.

Les agents généraux

12 500
AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE

PROFIL DES AGENTS GÉNÉRAUX

49 ANS
EN MOYENNE

20 % SONT DES FEMMES

COMMISSIONNEMENT

310 K€
EN MOYENNE

PROFIL DES NOUVEAUX AGENTS

39 ANS
EN MOYENNE

33 % SONT DES FEMMES

Nominations et départs

927
AGENTS GÉNÉRAUX NOMMÉS
CHAQUE ANNÉE EN MOYENNE ENTRE 2020 ET 2024

SORTIE DE LA PROFESSION

807
AGENTS GÉNÉRAUX SORTENT DE LA PROFESSION
EN MOYENNE, CES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

53 ANS
ÂGE MOYEN DE LA SORTIE DE LA PROFESSION

ANCIENNETÉ

11 ANS
ANCIENNETÉ DANS LA PROFESSION
EN MOYENNE, EN 2024

Les agences

9 500
AGENCES

MODES D'EXERCICE

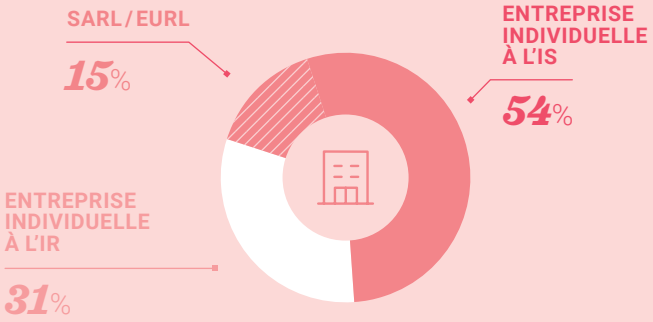

RÉPARTITION DES COMMISSIONS DES AGENTS GÉNÉRAUX

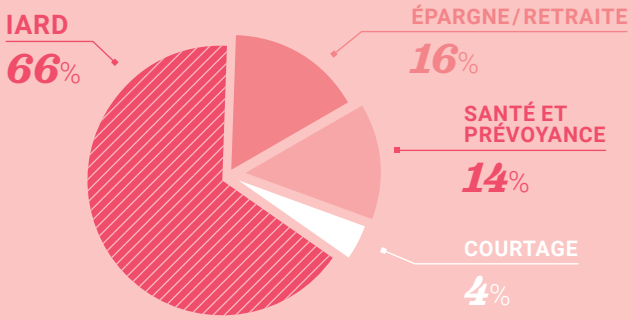

7 700
AGENCES SPÉCIALISÉES EN IARD

1 800
AGENCES SPÉCIALISÉES EN ASSURANCE DE PERSONNE

Les salariés

28 500
SALARIÉS

Retrouvez le rapport complet

80% SONT DES FEMMES

CONTRAT DE TRAVAIL

CDI

77% SONT EN CDI

35 HEURES

78% SONT À TEMPS COMPLET

CCSF : vers une simplification des obligations LCB-FT dans l'assurance ?

À l'occasion de la publication de son rapport sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT), Catherine Julien-Hiebel, présidente du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), revient sur les enseignements de ce travail et les propositions formulées pour mieux concilier efficacité réglementaire et lisibilité pour les professionnels comme pour les assurés.

Catherine Julien-Hiebel,
présidente du CCSF

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE CCSF?

Le CCSF est une instance de concertation réunissant banques, assurances, associations, syndicats, parlementaires, etc. Il comprend 62 membres désignés par le ministre de l'Économie, répartis à parité entre établissements financiers et clients.
Il vise à améliorer les pratiques du secteur financier, notamment en matière de lisibilité de l'information et de protection du consommateur. Il dispose d'un pouvoir d'influence non négligeable : il produit une "soft law", par le biais d'accords de place publics. Ces engagements volontaires, pris par les professionnels, sont suivis dans le temps et peuvent être intégrés comme bonnes pratiques par les superviseurs. Le comité peut aussi produire des rapports à la demande du ministère ou s'autosaisir de sujets sensibles. Le comité se réunit chaque semaine pour traiter de sujets concrets du terrain.

"À force d'exiger trop de documents, on risque surtout de perdre le client avant même d'avoir pu le protéger"

VOUS AVEZ RÉCEMMENT PUBLIÉ UN RAPPORT SUR LA LCB-FT. QUELLES EN SONT LES CONCLUSIONS?

Ce rapport s'inscrit dans un contexte d'intensification des obligations réglementaires liées à la LCB-FT, dans la perspective du futur paquet européen anti-blanchiment prévu pour 2027. Il s'agissait d'examiner la perception de ces obligations par les clientèles - un angle peu exploré jusqu'ici. Les conclusions sont sans appel : 63% des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage réalisé pour le compte de Planete CSCA n'avaient jamais entendu parler de la LCB-FT. Même si la réception de la règlementation LCB-FT par les clients est difficile à appréhender avec précision, faute d'indicateurs chiffrés à ce sujet, les justificatifs demandés sont souvent jugés intrusifs, et les explications fournies paraissent insuffisantes. Les professionnels eux-mêmes, notamment les courtiers et agents généraux, évoquent une variabilité des exigences entre assureurs, liée il est vrai à l'approche par les risques exigée par la réglementation, mais qui accroît les difficultés. Si aucune remise en cause de la nécessité de ces règles n'est bien entendu formulée, le rapport invite à travailler sur leur accessibilité, leur lisibilité, et leur mise en œuvre concrète.

N'Y A-T-IL PAS UN EXCÈS DE NORME EN ASSURANCE DOMMAGES ?

Le rapport ne parle pas d'excès de normes à proprement parler, mais d'un assujettissement jugé disproportionné au regard des risques en jeu. Or, les professionnels concernés estiment que les risques de blanchiment sont très faibles sur ces produits. Pour eux, les obligations en place sont complexes, coûteuses à mettre en œuvre, et sources d'une charge administrative excessive - en particulier pour les petites structures.
Le rapport n'a pas vocation à trancher ce débat d'autant que cet assujettissement est jugé, par les superviseurs et Tracfin, efficace pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, mais suggère des pistes de réflexion. L'une d'elles consiste à différencier les branches d'assurance non-vie selon leur niveau de risque - l'exemple de l'assurance chien-chat est cité comme illustratif d'un produit très faiblement exposé. Une autre proposition porte sur la suppression de l'obligation d'identification systématique des personnes politiquement exposées dans certains cas.

ET LES CLIENTS EUX-MÊMES TROUVENT CES OBLIGATIONS TROP LOURDES?

Oui. C'est même l'un des constats majeurs du rapport. Même s'il n'existe pas de remontées massives de réclamations, l'incompréhension et l'irritation des clients sont une réalité. Ils ne comprennent pas pourquoi tant de documents sont requis, et s'étonnent, par exemple, de devoir justifier l'origine de fonds pour un rachat d'assurance vie. Certains clients abandonnent tout simplement leur démarche face à la complexité du parcours administratif.
Les représentants du terrain - courtiers, agents généraux - pointent aussi une "concurrence administrative" nuisible : le client choisira l'opérateur qui demande le moins de justificatifs, au détriment d'une prévention efficace.

FAUT-IL ALLÉGER VOIRE SUPPRIMER CES NORMES EN DOMMAGES ET EN ASSURANCE VIE?

La réponse est claire : pas question de supprimer des obligations issues du droit européen. En revanche, il est possible et souhaitable de travailler sur leurs modalités d'application.
Le rapport plaide pour une harmonisation des pratiques, notamment via l'élaboration d'un socle commun d'exigences documentaires, applicable à tous les acteurs du marché, assorti de marges de manœuvre propres à chaque assureur selon son appétence au risque. Une telle simplification serait bénéfique pour tous. Cette démarche pourrait s'appuyer sur un dialogue renforcé entre les fédérations d'assureurs (France Assureurs, CTIP et FNMF) et les représentants des distributeurs. L'objectif : restaurer de la cohérence, fluidifier les parcours clients, et garantir l'efficacité des dispositifs LCB-FT sans créer de surcharge injustifiée.

propos recueillis par Aurélie Robert
responsable réseaux et communication - aurelie.robert@agea.fr

agéa et vous est une publication de 8 numéros par an, éditée par agéa Promotion, SAS au capital de 40 000€ (RCX Paris B331 270 074), 30 rue Olivier Noyer, 75014 Paris. T : 01 70 98 48 00. Directeur de la publication : Pascal Chapelon - Secrétaire de rédaction : Florent Dumoulin. Ont participé à ce numéro : Julien Arnoult, Thomas Alvarez, Florent Dumoulin, Grégoire Dupont, Marianne Le Person et Aurélie Robert. Conception / réalisation : C'Bographisme / Catherine Bonard. Impression : Crea Pub. ©Photos : syolacan. Diffusion par abonnement. Prix du numéro : 8€. Abonnement annuel (8 numéros) : 60€ TTC. Réduction de 50% pour les agents généraux adhérents à agéa, soit 30€ TTC. Service abonnements : 01 70 98 48 12. Tirage : 7 000 exemplaires. ISSN : 2431-1286 *© agéa Promotion : il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation de l'éditeur.*